

# MAIRIE DE SAINT-ELOI

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le vingt-six novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jehan-Benoît CHAMPAULT, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES, sauf Cyril Mougel (arrivée à 18 heures 45)

Date de la convocation : 20 novembre 2020

L'assemblée approuve le dernier compte-rendu du conseil municipal.

### **- Présentation consultation assurance du personnel (prévoyance mutuelle)**

Etude : Consultation auprès des assurances pour le personnel : indemnités journalières, décès, invalidité.

En parallèle, le Centre de Gestion a lancé un appel d'offres pour les communes qu'il gère et Gras Savoye a été retenu.

Sur l'année 2021, le conseil municipal va réaliser des consultations pour un contrat prévoyance des salariés.

### **- Présentation consultation assurance bâtiments communaux et véhicules**

Trois devis sont présentés : MMA, Groupama et SMACL (filiale du Crédit Agricole) pour l'assurance des locaux, responsabilité civile du maire, assurance des véhicules, protection juridique des élus et des salariés et assurance mission pour les élus et salariés de la commune.

Le contrat avec MMA a été résilié au 31/12/2020.

Les propositions sont les suivantes :

MMA : 5 046€ par an avec le camion Mercedes tous risques et 4 443 € par an le camion Mercedes au tiers

Groupama : 3 726 € le camion Mercedes au tiers

SMACL : 3 211, 40 € le camion Mercedes au tiers

Le conseil a décidé de choisir Groupama pour l'année 2021